

Lettre de consultation de graphistes

CRÉATION D'UN VISUEL
POUR LA REGIE LES CAMPINGS MUNICIPAUX DE CAPBRETON

CAHIER DES CHARGES

Article 1 : prestation demandée

La régie « les campings municipaux de Capbreton » a été créée au 1^{er} janvier 2017. Elle a pour mission de gérer les deux campings municipaux « le Bouret » et « la Civelle », l'un et l'autre **situé au bord de l'eau, au milieu de la pinède** et à quelques minutes des sites touristiques de la station balnéaire.

Le choix de création d'un **établissement public** par la commune de Capbreton a été motivé par une volonté forte de conserver une gestion publique qui garantit une politique tarifaire accessible à tous, le maintien d'**une offre d'hébergement à destination d'un public diversifié** (groupes, saisonniers, famille, jeune), et une ouverture de ses équipements à destination de la population locale afin de **renforcer le lien social tout au long de l'année**.

Le régie s'inscrit aussi dans une démarche environnementale forte et s'engage à effectuer de nombreux investissements qui permettront de la rendre exemplaire dans le domaine environnemental de manière durable, les économies d'énergie, de fluides, les sensibilisations de la clientèle, l'achat responsable, le tri et la valorisation des déchets seront des actions qui seront conduites et valorisées.

Afin d'incarner cette identité, la Régie souhaite la création d'un visuel, objet du marché, qui sera repris et utilisé sur l'ensemble de ses outils de communication institutionnelle et promotionnelle.

Article 2 : Procédure

Le présent marché est un marché de prestation intellectuelle à procédure adaptée.

Article 3 : Date limite et éléments à fournir

Il vous est demandé de fournir les produits ci-dessous par mail, pour le :

Vendredi 31 mars 2017 avant 12h00

À l'attention de Michael El Beze : ressources@capbreton.fr

Article 4 : Candidature et analyse des offres

Les candidats seront sélectionnés sur la base :

- des références vérifiables des contrats déjà exécutés

Les propositions seront étudiées selon les critères suivants :

- La valeur créative à partir d'exemples déjà réalisés (50%)
- Le prix de la prestation (50%)

Article 5 : Cession des droits et utilisation

La création visuelle ainsi que tous les droits d'utilisation sur les déclinaisons, seront cédés définitivement par le prestataire à la Régie.

Le fichier source devra également être livré par le prestataire.

Article 7 : Négociation

Une négociation pourra être également menée avec le ou les candidats les mieux disants.

Article 8 : Déclinaison de la prestation et livrables

1^{er} Phase : - présentation de 3 projets d'esquisse différents (couleur/noir et blanc) ;
- déclinaison du visuel sur différents supports (papier à en-tête, affiche, dépliant.)

2^{ème} Phase : ressources@capbreton.fr

Mise au point du projet retenu.

Version couleur pantone.

Version couleur CMJN.

Version monochrome noir.

Version blanc.

Version détournée

Fourniture des fichiers de chaque version du visuel CD pour Mac et PC sous formats numériques :
illustrateur, eps, psd, jpg, PDF, PNG (72 et 300 DPI) en haute définition, moyenne définition et
version web pour toutes exploitations.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter :

Michael EL BEZE – Directeur de la Régie

05 58 72 72 10 / ressources@capbreton.fr